

Fiche de données de sécurité

1. Identification de la substance/préparation et de la société

Comp. „B” W₁, S₁

Société: Polinvent Kft.
Irhás köz 9.
1112 Budapest, Hongrie
Téléphone: 00-36-1-424-6560
Téléfax: 00-36-1-226-3734
e-mail: pinvent@mail.datanet.hu

Renseignements en cas d'urgence: Dr. Tamás Balogh
Téléphone: 00-36-30-446-2038

2. Identification des dangers

**X_n**

Nocif par inhalation.
Nocif en cas d'ingestion.
Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

<i>Composants dangereux</i>	<i>Numéro CAS</i>	<i>Teneur w/w%</i>	<i>Symboles de danger</i>	<i>Phrase(s) de risque</i>
MDI modifié	53862-89-8	0-10	X _n	R20; R36/37/38; R42/43
Polyisocyanate à base de diisocyanate de diphenylméthane (P-MDI), isomères + homologues + leur mélange	9016-87-9	>60	X _n	R20; R36/37/38; R42/43
Tris (2-chlorisopropyl)-phosphate	13674-84-5	>20	X _n	R22
Triphenyl-phosphate	115-86-6	<0,5	X _n ; N	R20; R50/53

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / Mise à jour le 27.03.2007

Version: 1.0

Produit: **Comp. „B” W₁, S₁**

Imprimé le 30.11.2008

4. Premiers secours

Indications générales:

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylèneglycol et ensuite beaucoup d'eau. En cas d'irritation cutanée persistante, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Se rincer aussitôt la bouche et boire de l'eau abondamment, éviter de faire vomir, secours médical.

Indications pour le médecin:

Dangers: Les symptômes peuvent survenir à retardement.

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas d'antidote spécifique connu, mesure prophylactique contre l'oedème du poumon: dose-aérosol de corticostéroïde.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

extincteur à poudre, dioxyde de carbone, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée

Risques particuliers:

dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, acide cyanhydrique, oxydes d'azote, isocyanate

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. En cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols, utiliser un appareil de protection respiratoire.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / Mise à jour le 27.03.2007

Version: 1.0

Produit: **Comp. „B” W₁, S₁**

Imprimé le 30.11.2008

Procédés de nettoyage/ramassage:

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

Résidus: Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Neutraliser avec une solution de 5 - 10 % de carbonate de sodium, 0,2 - 2 % de détergents et 90 - 95 % d'eau.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Éviter la formation d'aérosols. En cas de manipulation de produit chaud, aspirer les vapeurs et porter une protection respiratoire. Porter un appareil de protection respiratoire lors de la pulvérisation. Risque d'éclatement en cas de fermeture étanche aux gaz. Protéger de l'humidité. Les produits préparés fraîchement à partir des isocyanates peuvent contenir des isocyanates n'ayant pas encore réagi ou d'autres substances dangereuses.

Stockage

Tenir à l'écart de l'eau. Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux. Séparer des acides et des bases.

Matériaux adaptés: Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), acier

Matériaux inadaptés pour récipients: papier, carton

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Possibilité de création d'une surpression de CO₂. Risque d'éclatement en cas de fermeture étanche aux gaz.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

101-68-8: 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane (MDI)

VME 0,1 mg/m³ ; 0,01 ppm (VLEP-INRS (FR))

Limite donnée à titre indicatif

VLE (FR) 0,2 mg/m³ ; 0,02 ppm (VLEP-INRS (FR))

Limite donnée à titre indicatif

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / Mise à jour le 27.03.2007

Version: 1.0

Produit: **Comp. „B” W₁, S₁**

Imprimé le 30.11.2008

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN 374):

caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement

caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

caoutchouc chloroprène (CR) - 0,5 mm épaisseur de revêtement

Matériaux inadaptés:

chlorure de polyvinyle (PVC) - 0,7 mm épaisseur de revêtement

laminât de polyéthylène (Lamination PE) - env. 0,1 mm épaisseur de revêtement

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

chaussures de protection (p.ex. selon EN 20346)

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Lors de la manipulation des produits fraîchement préparés à partir des isocyanates, il est conseillé de porter une combinaison de protection et des gants résistant aux agents chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique:	liquide
Couleur:	brun(e)
Odeur:	
Point de fusion:	< 10 °C
Point d'éclair:	> 200 °C (DIN 51758)
Température d'auto-inflammation:	> 400 °C (DIN 51794)
Pression de vapeur:	< 0,01 Pa (20 °C)
Densité:	1,24-1,26 g/cm ³ (20 °C)
Viscosité dynamique:	350-450 mPa.s (DIN 53018) (20 °C)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / Mise à jour le 27.03.2007

Version: 1.0

Produit: **Comp. „B” W₁, S₁**

Imprimé le 30.11.2008

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:
température: > 90 °C

Décomposition thermique: > 230 °C

Produits à éviter:
acides, alcools, amines, eau, bases

Réactions dangereuses:

Par addition d'eau il se produit une surpression dans les récipients clos par formation de produits de décomposition gazeux. Risque d'éclatement. Réactions avec les substances contenant de l'hydrogène actif.

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Nocif par inhalation.

Irritation

Évaluation de l'effet irritant:

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Irritation primaire cutanée: Irritant.

Irritations primaires des muqueuses: Irritant.

Sensibilisation

Évaluation de l'effet sensibilisant:

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Toxicité génétique

Évaluation du caractère mutagène:

La substance a révélé dans différents systèmes de tests des effets mutagènes, ceux-ci n'ont cependant pas été confirmés lors des essais sur mammifères.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / Mise à jour le 27.03.2007

Version: 1.0

Produit: **Comp. „B” W₁, S₁**

Imprimé le 30.11.2008

Cancérogénicité

Évaluation du caractère cancérogène:

Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

Toxicité pour la reproduction

Évaluation de la toxicité pour la reproduction:

Une administration répétée par inhalation de la substance n'a pas entraîné de lésions des organes de reproduction.

Toxicité pour le développement

Évaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Autres informations sur la toxicité

Un risque d'effet néfaste pour la fertilité n'est pas à craindre lorsque la valeur limite d'exposition (VLE) est respectée. Indications d'effet cancérigène possible en expérimentation animale.

Expériences chez l'homme

toux, gêne respiratoire, sensation de gêne respiratoire, symptômes passagers analogues à l'état grippal: Peut entraîner de fortes irritations des yeux et des voies respiratoires, en fonction de la concentration.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité

Évaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau.

Persistance et dégradabilité

Évaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Difficilement biodégradable.

Données sur l'élimination:

< 10 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (Ligne directrice 302 C de l'OCDE) (aérobie, boue activée) Aucune biodégradation visible dans les conditions d'essai.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / Mise à jour le 27.03.2007

Version: 1.0

Produit: **Comp. „B” W₁, S₁**

Imprimé le 30.11.2008

Effets nocifs divers

Halogène adsorbable lié organiquement (AOX):

Le produit ne contient pas d'halogène sous forme de composé organique.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. Éviter la pénétration dans le sol, les eaux superficielles et les égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination

Incinération en station d'incinération agréée. Les prescriptions réglementaires locales doivent toutefois être respectées.

Placer les déchets contenant des isocyanates dans des emballages secs et ne jamais les éliminer ensemble avec d'autres types de déchets (Réaction, danger d'augmentation de la pression).

Code de déchet:

07 02 08▣ autres résidus de réaction et résidus de distillation

Emballage non nettoyé:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport (ADR, RID, ADNR, IMDG, ICAO/IATA).

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union Européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales

Directive 67/548/CEE du Conseil, du 27 juin 1967, concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses:

Symbole(s) de danger:

Xn Nocif.

Phrase(s) de risque:

R20 Nocif par inhalation.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / Mise à jour le 27.03.2007

Version: 1.0

Produit: **Comp. „B” W₁, S₁**

Imprimé le 30.11.2008

Le(s) conseil(s) de prudence:

S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

S 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient des isocyanates. Observer les recommandations transmises par le fabricant.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues (P-MDI)

Autres prescriptions

Stockage - Rubrique(s) des ICPE (France): 1158, 1510, 2660, 2661, 2662

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7 (France): maladies professionnelles, tableau n° 62

16. Autres informations

Utilisation appropriée: résine 3P

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité.